

pas pour ne pas froisser des susceptibilités— a été l'objet de l'enquête.

Le très hon. M. Pearson: Lisez le décret.

M. Nielsen: C'était un élément du motif de l'enquête.

Le très hon. M. Pearson: Lisez le décret.

M. Nielsen: Il y a deux décrets. C'est là. Le ministre sait que c'est là.

Une voix: Essayez de le faire oublier.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. J'informe le député que le temps qui lui a été accordé a expiré. Le député de Lapointe a la parole.

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, après avoir entendu le maître, cet après-midi, nous venons d'entendre l'élève, ce soir. Le maître a encore de l'imagination, tandis que l'élève vient de répéter le discours qu'il a déjà prononcé deux fois jeudi et une fois vendredi. (*Applaudissements*) Mais c'est en répétant qu'on apprend, monsieur l'Orateur. Boileau disait:

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, polissez-le sans cesse et le repolissez.

Cela ne fait que quatre fois, mais à force de répéter, je ne dis pas que l'élève deviendra aussi grand que le maître—c'est difficile, car le maître est un champion—mais à la longue, il apprendra.

J'entendais, cet après-midi, l'honorable chef de l'opposition dire: Il n'y a pas de cas de sécurité dans ce qui nous regarde aujourd'hui, car le député de Kamloops vient de le prouver.

Il s'est fait juge, il s'est fait juré, il s'est fait bourreau par la suite, et il est devenu accusateur, exactement ce qu'il a toujours reproché lorsque le gouvernement refusait de faire faire une enquête.

Il a décidé qu'il n'y avait pas de risque pour la sécurité, mais c'est ce que nous voulons savoir.

Une question a été posée, tout à l'heure, à l'ancien ministre de la Justice, l'honorable député de Kamloops (M. Fulton), à laquelle il n'a pas répondu: De quelle sorte de dossier s'agissait-il?

Pourquoi n'avons-nous pas obtenu de réponse? S'agissait-il d'un cas de sécurité, d'une cause de vol, d'une cause de meurtre, d'actes indécents, que sais-je? Nous n'avons pas obtenu de réponse de la part du député de Kamloops.

[M. Nielsen.]

• (9.40 p.m.)

Et une autre question à laquelle on n'a pas répondu, monsieur l'Orateur. Pourquoi l'ancien ministre de la Justice s'est-il dépêché à appeler le premier ministre? Le premier ministre lui dit: immédiatement, dans mon bureau. Je m'imagine le ministre de la Justice descendant en vitesse dans le bureau du premier ministre.

Monsieur l'Orateur, je vous ferai remarquer que si le très honorable chef de l'opposition n'est pas ici, il ne pourra pas se plaindre que c'est parce qu'il est allé à la pêche.

L'hon. M. Ricard: Il est parti payer vos billets de stationnement à la Gendarmerie royale.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, il blâme l'honorable ministre de la Justice parce qu'il n'est pas là. C'est parce qu'il est allé à la pêche; mais là il n'est pas là, il est sorti de son plein gré sans invoquer l'article 5 du Règlement.

L'hon. M. Ricard: Il est sorti pour aller payer vos billets de stationnement à la Gendarmerie royale.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je vois le ministre de la Justice arriver au bureau du premier ministre. Tout le reste est retardé. Les visiteurs sont mis de côté. La porte est grande ouverte: Entrez, monsieur le ministre de la Justice. C'est donc urgent! Qu'est-ce qui pressait?

L'hon. M. Ricard: C'est pour vous faire entrer aussi rapidement que possible dans le bureau de la Gendarmerie royale.

M. Grégoire: Qu'est-ce qui pressait, monsieur l'Orateur? C'est un cas banal, nous dit-on. Ce n'était pas urgent. On ne sait même pas ce qu'il y avait d'écrit sur le dossier. On ne sait pas pourquoi le dossier. On ne veut pas le dire. Cela ne demandait aucune enquête.

J'ai ici trois gros volumes, monsieur l'Orateur, et, à maintes reprises, c'est écrit sous le nom du chef de l'opposition. Qu'est-ce que cela veut cacher? Qu'est-ce qu'on nous cache, monsieur l'Orateur?

Et celui qui analyse le geste—et je remarquais cela cet après-midi, et c'est pourquoi je dis à l'élève qu'il est loin d'atteindre le maître—celui qui fait une analyse du geste oratoire du chef de l'opposition: pointer, insister du doigt, non pas deux doigts mais un, c'est très fort, et cela en disant: Nous voulons une enquête.

Qu'est-ce que tout cela cache? Qu'est-ce qu'il y a sous tout cela? Et remarquez la